



Médecine de rééducation

Diplôme DIU

Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé

Mention Médecine de rééducation

Le DIU de Médecine de rééducation a pour objectif de permettre aux médecins souhaitant se spécialiser secondairement en MPR, après leur formation initiale, d'acquérir une formation théorique et pratique complémentaire à leurs connaissances et expériences dans la discipline.

Il constitue une passerelle professionnelle permettant d'acquérir les savoirs requis pour obtenir La qualification délivrée par le Conseil national de l'Ordre des médecins.

Objectifs

Cette formation a pour objectifs :

- > De permettre la réorientation des médecins généralistes ou spécialistes au cours de leur activité professionnelle de manière à pallier les aléas d'un cursus universitaire ou personnel tout au long de leur carrière en organisant des passerelles individualisées.
- > De répondre à des besoins de santé publique définis par les SROSS qui ont institutionnalisé des filières impliquant la médecine physique et de réadaptation au sein des soins de suite et de réadaptation, jusqu'aux actions de réinsertion à domicile autour des structures médico-sociales.

Pour qui ?

Public visé

Docteurs en médecine Français ou Étrangers diplômés justifiant d'au moins deux années d'exercice.

Pré-requis

Obligatoires :

Admission sur dossier

Conditions d'admission

Admission sur CV, lettre de motivation et copie du diplôme professionnalisant avant le **30 juin 2021**

- > soit par mail fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
- > soit par courrier à : Formation Continue en Santé – Faculté de médecine J. Lisfranc – Campus Santé Innovations – 10 rue de la Marandière – 42270 Saint Priest-en Jarez.

L'inscription définitive est accordée à l'issue de l'entretien par le conseil pédagogique.

Programme

2 années d'enseignement.

112 heures d'enseignement théoriques et pratiques annuelles. Chaque module se déroule en séminaire de deux journées de formation.

1ère année :

- > Module 1. Introduction à la spécialité MPR. Pratique de la MPR.
- > Module 2. Évaluation en MPR, compensation et réparation du dommage, domaine médico-social.
- > Module 3. Bases physiologiques et évaluation de l'appareil locomoteur et de la motricité (1). Moyens.
- > Module 3bis. Bases physiologiques et évaluation de l'appareil locomoteur et de la motricité (2). Motricité, marche, équilibre et posture, préhension.
- > Module 6. Rééducation en pathologie du système nerveux périphérique.
- > Module 9. Dysfonctionnements pelvi-périnéaux.
- > Module 12. MPR et Pédiatrie.
- > Module 14. Podologie.

2ème année :

- > Module 7. Rééducation neuropsychologique - cognition et comportement.
- > Module 8. Réadaptation en pathologies cardio-vasculaires et respiratoires, pathologie métabolique, déglutition, nutrition, addictions.
- > Module 10. Appareillage des personnes handicapées.
- > Module 11. La MPR en Gériatrie.
- > Module 5. Troubles moteurs au cours des pathologies du système nerveux central.
- > Module 13. La MPR et les douleurs aiguës et chroniques. MPR et cancers. Déficits sensoriels.
- > Module 4. Rééducation des affections chirurgicales et médicales de l'appareil locomoteur.

Equipe pédagogique

Pr V. GAUTHERON - PUPH - CHU St Etienne

Validation

- > Assiduité obligatoire aux modules de formation
- > Avoir satisfait aux conditions de stage.
- > L'examen de fin de 1ère année consiste en une épreuve écrite Pour être admis en 2ème année de l'enseigneMENT
- > L'examen de fin de 2ème année consiste en une épreuve écrite et une épreuve pratique

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

1300 € TTC (l'université n'est pas assujettie à la TVA)

Contact

Responsable(s)

Valérie GERENTON

Responsable Formation Continue en Santé

fcsante@univ-st-etienne.fr

04 77 42 14 08

Contact(s) scolarité

Florence MASSART

fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

04 77 42 14 61 ou 00